

# Itinéraire 2

## Des communautés renouvelées par l'Évangile

---

### Sujet 2.1 - Les structures pastorales diocésaines au service de la mission de l'Église

#### *2 orientations pastorales*

- Réorganiser les structures territoriales et pastorales.
- Organiser les missions diocésaines en quatre pôles pastoraux et favoriser la synodalité.

#### 1 - Réorganiser les structures territoriales et pastorales.

##### A- Organiser le diocèse en Ensembles pastoraux.

Chaque Ensemble pastoral est constitué de plusieurs paroisses.

Les paroisses sont inchangées ; les Pays disparaissent.

Chaque paroisse fait corps avec les autres paroisses de l'Ensemble pastoral, elle est partie prenante du projet pastoral de celui-ci.

##### B- Mettre en place, au sein de chaque Ensemble pastoral, de nouvelles structures pastorales.

- Aux EAPP (Équipe d'Animation Pastorale Paroissiale) actuelles, succèdent de nouvelles structures pastorales.
- Un seul Curé.
- Une Équipe de Mission de l'Ensemble Pastoral (EMEP).
  - Sa mission : gouverner, servir la communion, innover, décider, etc.
  - Sa composition : cette équipe est composée de personnes issues des paroisses de l'Ensemble pastoral.
- Un Conseil Économique de l'Ensemble Pastoral (CEEP).
  - Sa mission : au service de l'Ensemble pastoral, coordonner les dépenses et les recettes communes aux paroisses.
  - Sa composition : le curé, un membre de l'EMEP, deux membres de chaque paroisse.

- Quatre pôles pastoraux de l'Ensemble pastoral. Ces pôles pastoraux sont au service de la mission de l'Église : annonce de la foi, service du frère, vie spirituelle, auxquels s'ajoute un pôle *Soutien*.
  - Leurs missions : dynamiser et unifier l'évangélisation au sein de l'Ensemble pastoral, mettre en œuvre les décisions de l'EMEP.
- Des communautés de proximité
  - Dans chaque relais paroissial, création de petites communautés de proximité. Ces petites communautés sont signes de la présence de l'Église au sein des quartiers et des villages.

## 2 - Organiser les missions diocésaines en quatre pôles pastoraux et favoriser la synodalité.

### A- Présentation

Les pôles pastoraux diocésains sont au service de la mission de l'Église diocésaine : Annonce de la foi, Service du frère, Vie spirituelle, auxquels s'ajoute un pôle *Soutien*.  
Leurs missions :

- Dynamiser et unifier l'évangélisation au sein du diocèse.
- Soutenir l'action pastorale des Ensembles pastoraux.
- Proposer des formations.

Chaque pôle pastoral diocésain est animé par un binôme-coordonateur nommé par l'Évêque.

Les pôles pastoraux diocésains sont au service des pôles des Ensembles pastoraux.

Les Mouvements et Associations de fidèles laïcs sont associés à ces pôles pastoraux diocésains.

### B- Création de quatre pôles pastoraux diocésains

**Pôle Annonce de la Foi** : missions liées aux sacrements, à la liturgie, à la catéchèse, à la pastorale auprès des jeunes et des familles, ainsi que les mouvements et associations de fidèles laïcs associés à ce pôle.

**Pôle Service du frère** : missions liées à la prévention des abus, à la Santé, aux personnes en situation de précarité ou de fragilité, ainsi que les mouvements et associations de fidèles laïcs associés à ce pôle.

**Pôle Vie spirituelle** : missions liées à l'évangélisation par la prière, ainsi que les mouvements et associations de fidèles laïcs associés à ce pôle.

**Pôle Soutien** : missions soutenant le déploiement de la pastorale dans ses différentes dimensions (communication, administration, éconamat, etc.). ●